



ÉVÈNEMENT

- A Lyon, la justice est passée p.4
- Affaire Oran-Bret : l'arroseur arrosé !
- Jean-Paul Bret : "Ce jugement a sanctionné une attitude équivoque sur la négation du Génocide"
- Affaire Gauvin-Nissanian : des plaignants à la stratégie brouillonne

COURRIER

p.6

ACTUALITÉ

- Arménie : Un petit ballon d'oxygène pour l'économie p.7
- Economie : L'Arménie sous la pression du gaz russe p.7
- Brèves p.7
- Transports : L'Arménie, "pays de transit ferroviaire", selon Moscou p.8
- Transports : Train Iran-Arménie, l'axe nord-sud p.8
- Sud-Caucase : Russie-Géorgie, réouverture du poste frontière du Haut Lars p.9
- Karabagh : Saakachvili met les pieds dans le plat p.9
- Brèves p.9
- Turquie : Répression anti-kurde tous azimuts p.10
- Turquie : La diversité culturelle dans les rues de Diyarbakir p.10
- Etat-Unis : Planquez vos noisettes, les Chipmunks sont de retour ! p.11
- Ils l'ont dit p.11

L'INTERVIEW

- Elizabeth S. Chouldjian : "Nos revers sont des moments d'apprentissage" p.12



FRANCE

- Ara Papiian, ou la force du droit dans la Cause arménienne p.14

DIASPORA

- Une Cilicie en papier p.16

FENÊTRE SUR LE MONDE

p.18

SOCIÉTÉ

- Identité nationale : la France se cherche une boussole p.19

PAGES ARMÉNIENNES

- Տօն Ասուածայ յոնութեան էջ 20
- Կոմիտասի Ծննդեան 140-Ամեակ էջ 21
- Արեւմտահայերէնը՝ Պետ. Լեզու էջ 22
- Մանկա-պատանեկան էջ էջ 23

CULTURE

- Théâtre : Serge Avédikian, "Ne pas avoir peur de s'exprimer" p.24
- Histoire : Les deux visages de l'hôtel Baron d'Alep p.26



- Collection : 20 000 journaux pour revivre l'Histoire p.28
- Album : Haykaz, rap "Hay"ttitude p.30

PORTRAIT

- Villeneuve, le Roi p.33



SPORT

- L'échiquier donne rendez-vous aux Arméniens du monde p.34
- Sport-Sprint p.34

AGENDA

p.35

Photo couverture : Gilles Michallet



ROC-ECLERC
CLAMART

POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE
France / International
24h/24 et 7j/7
01 40 94 13 14

153, rue de la Porte de Trivaux
(à côté de l'entrée Hôpital Bécélère)

Martz attaque !

Issue heureuse pour un mauvais film de politique-fiction : Sirna Oran-Martz a été finalement déboutée de sa plainte envers Jean-Paul Bret, le maire de Villeurbanne, et elle a même été condamnée pour «procédure abusive». Dans son jugement, le tribunal note que le délit de discrimination "n'est pas applicable aux partis politiques, sauf à accepter qu'un responsable politique puisse être pénalement condamné pour n'avoir pas admis dans son parti ou sur une liste électorale quelque'un ne partageant pas... ses opinions politiques" ! Ainsi, aux yeux de Mme Oran-Martz, le «crime» de Jean-Paul Bret est de ne pas partager ses vues négationnistes – un négationnisme issu de l'Etat turc et qui, comme le jugement le rappelle avec une insistance inhabituelle, constitue "un négationnisme d'Etat puissant, pervers et sophistiqué".

Reste que l'affaire Martz sonne comme un avertissement : "Ils sont déjà parmi nous". Qui ça ? Les négationnistes turcs, infestant et infectant les structures sociales et politiques des pays de l'Union européenne là où les défenseurs de la Justice et de la Vérité sont trop souvent absents – et même jusqu'à Villeurbanne où réside une importante communauté de descendants des victimes du Génocide des Arméniens. Ces nouveaux «envahisseurs» ne sont pas des «profanateurs de sépultures» ; ils profanent la mémoire de ceux qui n'ont pas même eu la chance d'avoir une sépulture, ils effacent le souvenir de ceux qui agonisèrent dans d'innombrables souffrances dans les montagnes d'Arménie ou les déserts de Syrie. Ce ne sont pas des "body snatchers" (1), ce sont des "mind snatchers" qui pour perpétrer leur forfait masquent leurs hideuses figures de Gremlin sous l'apparence de gentils E.T. N'est-elle pas touchante, Mme Oran, lorsqu'elle déclare la bouche en cœur "avoir détesté" la marche négationniste à laquelle elle a participé le 18 mars 2006 à Lyon, lorsqu'elle plaide que "la vérité historique est plus compliquée que ce qu'on croit" et lorsqu'elle gémit que "M. Bret, électoralement inféodé aux extrémistes arméniens", tient des propos qui "ne pouvaient qu'inciter à la haine raciale" ?

Mais attention ! Si finalement le ridicule tue les petits hommes verts de Mars Attack, il n'atteint pas Mme Martz et ses semblables. Après le jugement, cessant toute minauderie hors du tribunal, elle a froidement déclaré "ce n'est que la première manche" à une responsable connue – mais qui ne lui demandait rien – de la communauté arménienne. N'en doutons pas : l'Empire négationniste mène une stratégie à long terme et il contre-attaquera ! Déjà, Mme Martz a annoncé son intention de faire appel. N'iront-ils pas jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme, ces négationnistes comme elle et Perinçek qui foulent aux pieds le premier de ces droits, celui à la dignité ?

Et n'en doutons pas, c'est une véritable «Guerre des mondes» qui s'annonce : le monde de la Démocratie, de la Justice et de la Raison contre des "intelligences vastes, froides et hostiles" (2) qui n'ambitionnent que de le suborner, de le subvertir pour finalement le soumettre. Ami humain, le négationniste est ton ennemi !

Laurent Leylekian

(1) Le titre original du film, L'Invasion des profanateurs de sépultures est The Body snatchers (les voleurs de corps).

(2) La Guerre des mondes, de H.G. Wells, chapitre 1.